

1.1.3.

Education & emploi / Politique en matière d'éducation:

Projet de résolution sur l'interculturalité et l'éducation

Proposé par: FE.CC.OO/Espagne
Langue originale: Espagnol

1. **Reconnaisant** la réalité de l'augmentation de la migration et de la mobilité des personnes, et par conséquent, la diversité culturelle croissante des centres éducatifs
2. **Reconnaisant** le phénomène de l'interculturalité comme un élément essentiel et enrichissant dans le contexte de la mondialisation.
3. **Considérant** l'importance des relations interculturelles pour la construction d'une société plus juste, plus libre et plus égalitaire.
4. **Reconnaisant** le rôle de l'éducation comme élément de cohésion et le développement social.
5. **Reconnaisant** la valeur de l'interculturalité dans le processus éducatif ainsi que dans le développement des sociétés.
6. **Manifestant** la nécessité d'établir un équilibre capable de stimuler l'échange interculturel en même temps que le maintien et la protection de l'identité de chaque phénomène culturel comme composant propre dans un environnement commun.
7. **Reconnaisant** que l'éducation interculturelle (outil fondamental pour le dynamisme et l'innovation culturelle) et la vie scolaire en commun doivent figurer comme des rubriques essentielles dans les programmes scolaires qui évitent les modèles d'assimilation et d'exclusion.
8. **Déclarant** que autant le modèle éducatif que les méthodologies doivent se rejoindre dans la construction d'une société ouverte au phénomène de la diversité pour éviter des attitudes de peur envers autrui, plus fréquentes et probables dans les circonstances actuelles de la crise économique mondiale.
9. **Supposant**, qu'en définitive l'interculturalité implique une approche équitable des relations humaines, qui favorise à la fois un contexte social de tolérance de la diversité culturelle et des systèmes politiques démocratiques dont les Etats garantissent le respect de la pluralité.
10. **Exhorte** les différents Gouvernements à garantir le droit à l'éducation basée sur la qualité et sur l'équité dans le cadre de sociétés caractérisées par leur diversité culturelle.
11. **Demande** d'approfondir l'éducation interculturelle, à partir d'une perspective transversale, capable de canaliser tout son potentiel éducatif et de faire face aux situations conflictuelles pour transformer les sociétés multiculturelles en sociétés interculturelles.
12. **Exige** de la part des administrations les recours nécessaires à une attention appropriée à tout effectif scolaire, qui permette à tous d'acquérir toutes les compétences considérées comme fondamentales, encourageant également, les actions compensatoires qui, fondées sur l'équité, favorisent des relations de vie en commun et l'apprentissage indispensables dans la lutte contre la discrimination.
13. **Exige** de la part des gouvernements le développement de projets d'accueil, l'acceptation du plurilinguisme, et le respect à l'égalité des genres dans le processus d'apprentissage tenant



- 57 compte des difficultés que des millions de filles et de femmes rencontrent pour accéder à une
58 éducation de qualité.
- 59
- 60 **14. Conseille** vivement que la formation du corps enseignant soit développée et facilitée à partir
61 de critères d'interculturalité et que l'on mette les moyens nécessaires à sa portée, ainsi que les
62 technologies, la recherche et l'échange d'expériences.
- 63
- 64 **15. Charge** l'International de l'Éducation et ses membres affiliés d'approfondir la valeur de
65 l'éducation interculturelle, de promouvoir les projets, la recherche et l'échange de bonnes
66 pratiques au sein des organisations.